



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 63642

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'enseignement de la langue allemande à l'université de Savoie. En effet, s'il a été décidé compte tenu de l'importance de cette langue eu égard au poids économique, politique et culturel de l'Allemagne, de supprimer les seuils d'ouverture ou de fermeture des classes d'allemand, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui la section d'allemand semble menacée. Dans une pétition, les enseignants n'ont pas manqué de souligner les conséquences d'une telle décision comme notamment l'obligation pour les étudiants de Haute-Savoie de se déplacer à Lyon, la fin des échanges avec les universités de langue allemande ou le départ d'enseignants de qualité. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre pour le maintien intégral de cette section.

Texte de la réponse

Comme il vous l'a été indiqué en réponse à votre question écrite n° 52056 du 9 octobre 2000, la filière LCE (langues et civilisations étrangères) allemand de l'université de Savoie connaît une baisse importante de ses effectifs depuis plusieurs années. Les inscriptions des bacheliers à la rentrée 2001 confirment cette tendance (moins de dix étudiants seulement inscrits en première année de DEUG). Les habilitations à délivrer le DEUG, la licence et la maîtrise de cette filière ont été renouvelées pour la période 1999-2002. Dans le cadre de son autonomie, l'université a décidé de maintenir cette filière pendant la durée de son contrat quadriennal de développement 1999-2002. Dans le même temps, elle a engagé une réflexion sur le devenir des enseignements de langue à l'université de Savoie. Dans l'académie de Grenoble, cette formation est assurée également à l'université Grenoble-III. Au regard de ces différents éléments, il appartiendra donc à l'université de Savoie de faire des propositions sur l'avenir de cette filière, à l'occasion du renouvellement de son prochain contrat quadriennal (2003-2006.)

Données clés

Auteur : [M. Claude Birraux](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63642

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3913

Réponse publiée le : 1er octobre 2001, page 5611